

**COMPTE-RENDU DE SEANCE**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT**

**-Réunion du 03 mai 2012-**

**Etaient présents** : Mme Françoise Maupin, M. Gilbert Desmorieux, adjoints,  
MM. Ludovic Barnay, Jacques Brouwet, Frédéric Jacquelin, Sylvain Labille

**Excusées** : Mmes Catherine Mortelecque, Murielle Boucher

**Absents** : MM. Pascal Gibert, Bernard Santiana.

**Secrétaire de séance** : M. Sylvain Labille.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- approuve le compte-rendu du 19 mars 2012.
- Prend connaissance des différentes évolutions salariales : accepte une demande de changement de durée hebdomadaire de travail et demande de temps partiel à compter du 1<sup>er</sup> juin, décide du recrutement d'un agent administratif en remplacement en contrat à durée déterminée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.
- Donne délégation au Maire concernant le recrutement du personnel (durée et temps de travail)
- Approuve les modifications du plan de zonage d'assainissement,
- Décide de lancer la procédure d'enquête d'utilité publique sur le zonage d'assainissement,
- Sollicite pour ce faire la désignation d'un commissaire enquêteur afin de conduire la procédure,
- Décide de vendre une parcelle communale sise à « Prangey » cadastrée A 122 à M. et Mme M.
- Décide, dans le cadre du concours de pêche du 13 mai 2012, de mettre à disposition, gratuitement, le plan d'eau de « Valogne »,
- Autorise l'Association l'Ecole Buissonnière à bénéficier des recettes générées par le Concours de pêche.
- Autorise les groupes (Associations, CE, etc...) à réserver une partie du plan d'eau au tarif de trois euros par personne.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

***Le Maire,***

***Jean-Baptiste PIERRE.***